

Bulletin de santé du végétal **ARBORICULTURE FRUITIERE** **Hauts-de-France**



Bulletin N°15 du 4 juin 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

Pommes – Poires

Ravageurs

- Hoplocampe : Pas de dépassement de seuil de risque dans les différents secteurs
- Carpocapse : Dépassement du seuil de risque dans plusieurs secteurs et diminution des populations.
Conditions favorables aux accouplements. Les premières éclosions ont eu lieu.
- Modélisation Eclosion : Eclosions prévues début juin – mi juin
- Eulia : Nombre d'individus observés stable.
- Capua : Quelques individus observés en région sans dépassement de seuil
- Petite tordeuse des fruits : Plusieurs individus observés en région
- Pandemis : Diminution du nombre d'individus capturés
- Sésie : Nombre d'individus observés en région stable
- Tordeuse rouge des bourgeons : Plusieurs individus observés en région
- Tordeuse verte des bourgeons : Plusieurs individus capturés en régions
- Zeuzère : Quelques individus observés en région
- Cossus gâte-bois : Quelques individus capturés dans le Lillois.
- Pucerons : Fortes pressions en pucerons cendrés, verts et lanigères
- Chenilles phytophages : Plusieurs individus observés en région

Pathologie

- Tavelure : Fin des contaminations primaires. Nouvelles sorties de taches.
- Oïdium : Des contaminations sur pousses sont observées avec dépassement du seuil indicatif de risques.

Auxiliaires

- Développement d'auxiliaires : Coccinelles, Araignées, Punaises, Syrphes, pollinisateurs etc.

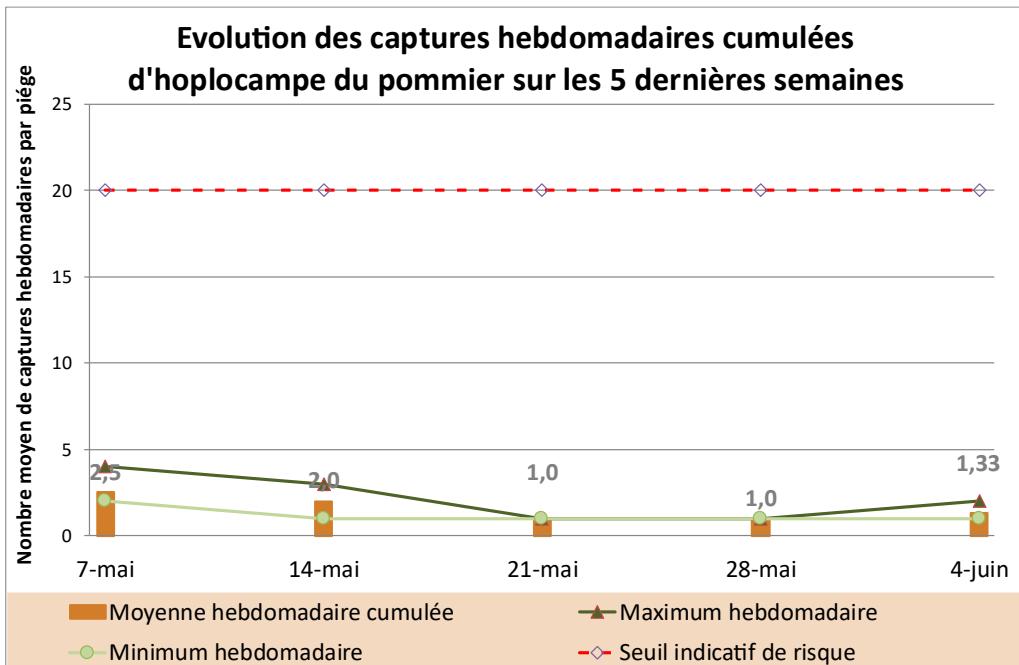


Crédit photographique FREDON Hauts-de-France

Hoplocampe



Hoplocampe adulte



Credit photographique FREDON Hauts-de-France

Etat des lieux en parcelle :

- Le vol continue dans quelques secteurs, avec une population stable dans la région;
- Quelques individus observés dans plusieurs secteurs ;
- Pas de dépassement du seuil indicatif de risque.

Analyse de risques

La **pose des pièges** est impérative à ce jour.

Gestion des risques

L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison.

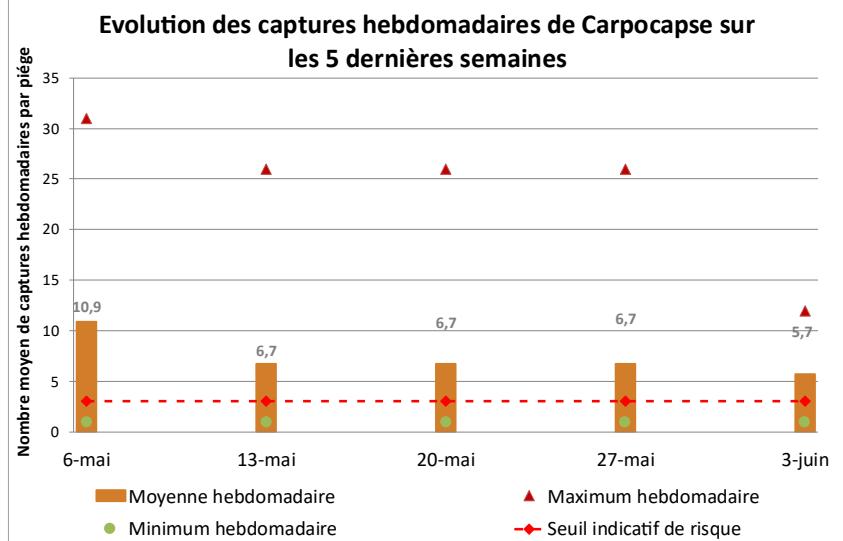
Seuil indicatif de risque :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures / piège.

Carpocapse



Carpocapse adulte



Etat des lieux en parcelle :

- Captures dans l'ensemble des secteurs.
- Captures de 0 à 12 individus ;

Analyses des risques :

- Seuil indicatif de risque atteint dans le Lillois, les Flandres, l'Avesnois, l'Arrageois et l'Amiénois.
- Le vol du carpocapse semble étalé, indiquant ainsi un étalement des pontes de celui-ci.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

Seuil indicatif de risque :

- 3 captures / semaine / 1 pièce sur 1 ha ;
- 4 captures / semaine / 1 pièce sur 2 ha ;
- 5 captures / semaine / 1 pièce sur 3 ha ;
- 6 captures / semaine / 1 pièce sur 4 ha.



Biocontrôle :

- Il n'existe pas de produit de biocontrôle autorisé pour cet usage.

Résistance :

- L'association Carpocapse – Granulovirus (Isolat V15, R5) – Spinosad
- - Pyréthrinoïdes de synthèse – Fénoxycarbe - Diflubenzuron
- et Tebufénozide est exposé à un risque de résistance
- Lien : Fiche Résistance Carpocapse Inra





Etat des lieux en parcelle :

- Enregistrement des premières périodes d'accouplements à partir de la fin de semaine passée ;
- Période de référence sélectionnée : **31 mai et 1 juin.**

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés et relevés afin de comparer les captures aux conditions accouplements.

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	27/05/2025	28/05/2025	29/05/2025	30/05/2025	31/05/2025	01/06/2025	02/06/2025
Flandre (59-62)							
Lillois (59-62)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (59-62)							
Amiénois (80)							
Avesnois (59-02)							
Compiégnois (80-60-02)							
St-Quentinois (02)							
Ourcqquois (02)							

Seuil indicatif de risque :

- Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



DNA : données non accessibles, problème technique / DNE : données non évaluables



Etat des lieux en parcelle :

- Les **températures douces** enregistrées la semaine passée sont **favorables** à l'incubation des œufs ;
- Les **premières éclosions** ont eu lieu dans le Compiégnois, le St-Quentinois et l'Ourcqois.
- Les prochaines éclosions sont attendues plus tard que prévu, à partir du 17 juin.

Gestion des risques :

- Les dégâts observés actuellement en parcelles correspondent aux dégâts d'hoplocampe ;
- Il est important de suivre les pièges à phéromones afin d'identifier au mieux les périodes à risque ;
- Les prochains bulletins annonceront l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre (59-62)	du 12-mai	au	13-mai		05-juin
	du 24-mai	au	25-mai		12-juin
	du 31-mai	au	1-juin		17-juin
Lillois (59-62)	du 12-mai	au	13-mai		04-juin
	du 24-mai	au	25-mai		12-juin
	du 31-mai	au	1-juin		17-juin
Abbevillois (80-62)	du 12-mai	au	13-mai		04-juin
	du 24-mai	au	25-mai		12-juin
	du 31-mai	au	1-juin		17-juin
Arrageois (59-62)	du 12-mai	au	13-mai		07-juin
	du 24-mai	au	25-mai		13-juin
	du 31-mai	au	1-juin		17-juin
Avesnois (59-02)	du 12-mai	au	13-mai		07-juin
	du 24-mai	au	25-mai		12-mai
	du 31-mai	au	1-juin		17-juin
Amiénois (80)	du 12-mai	au	13-mai		07-juin
	du 25-mai	au	26-mai		13-juin
	du 31-mai	au	1-juin		17-juin
Compiégnois (80-60-02)	du 12-mai	au	13-mai		03-juin
	du 24-mai	au	25-mai		11-juin
	du 31-mai	au	1-juin		17-juin
St-Quentinois (02)	du 12-mai	au	13-mai		03-juin
	du 24-mai	au	25-mai		11-juin
	du 31-mai	au	1-juin	Développement en cours	
Ourcqois (02)	du 12-mai	au	13-mai		02-juin
	du 24-mai	au	25-mai		09-juin
	du 31-mai	au	1-juin	Développement en cours	

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Eulia (*Argyrotaenia pulchellana*)



Eulia

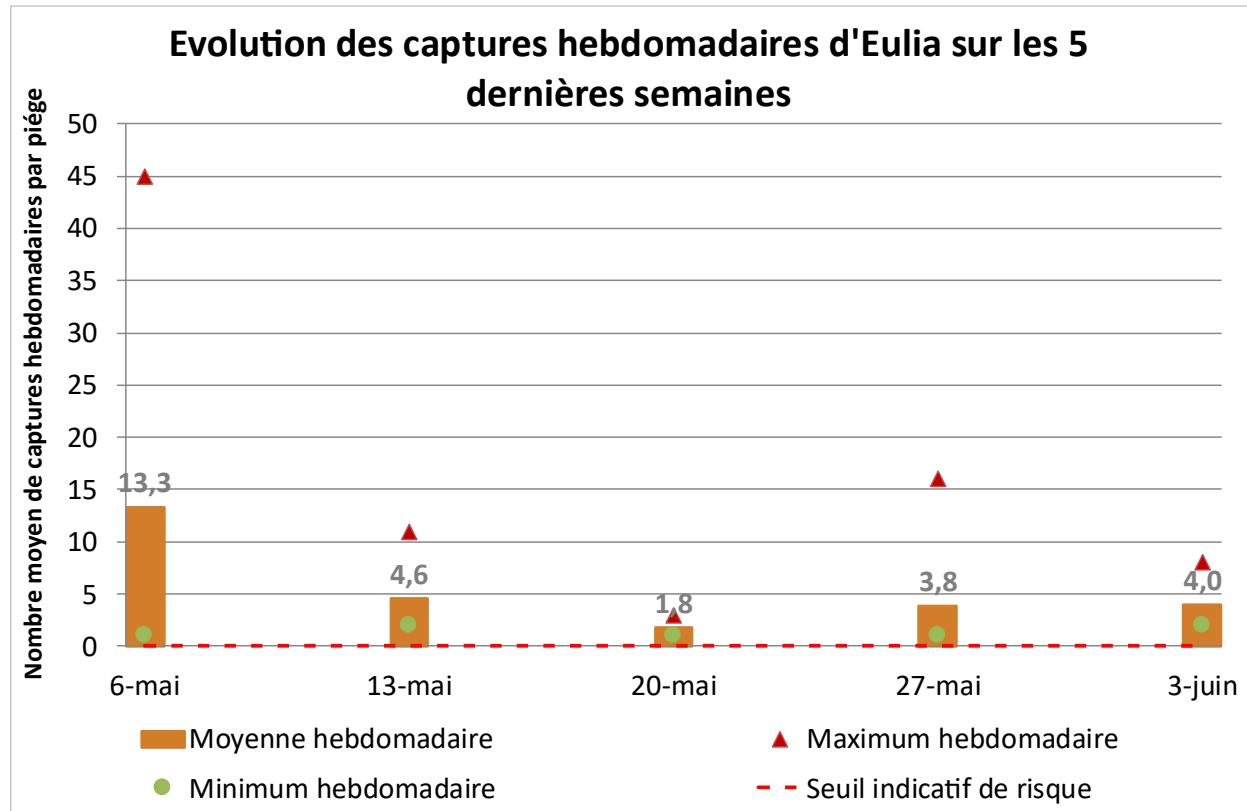


Etat des lieux en parcelle :

Plusieurs individus observés dans le Lillois, l'Abbevillois, l'Arrageois et l'Avesnois
Captures de 0 à 8 individus

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.



Seuil indicatif de risque :

- Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant



Capua (*Adoxophyes orana*)



Capua

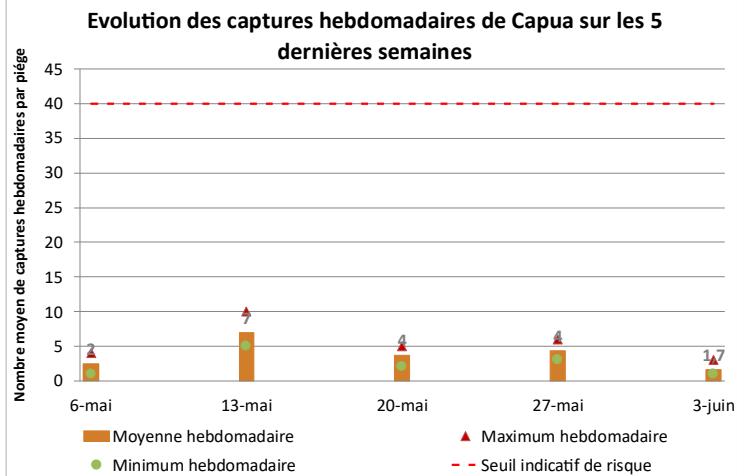


Etat des lieux en parcelle :

Quelques individus sont **observés** en région, notamment dans le secteur de l'Arrageois, du Lillois, de l'Abbevillois et de l'Arrageois.

Gestion des risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque ;
- Les pièges à phéromones et diffuseurs pour les parcelles en protection par confusion sexuelle doivent être mis en place



Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours



Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant

Petite tordeuse des fruits (*Grapholita Lobarezewskii*)

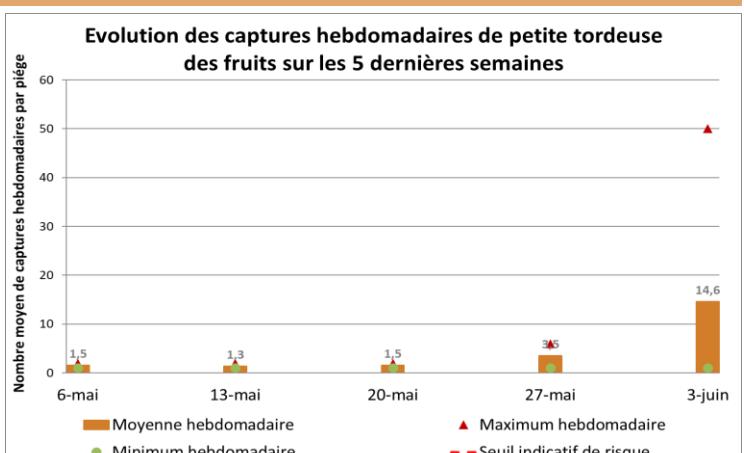


Petite tordeuse des fruits



Etat des lieux en parcelle :

Nombreux individus observés en région, notamment dans les secteurs de l'Amiénois et de l'Arrageois. Captures de 0 à 50 individus ;



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.



Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :

Pandemis



Pandemis adulte



Etat des lieux en parcelle :

- Diminution du nombre de captures dans les différents secteurs.

Analyse de risques :

- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromones et diffuseurs pour les parcelles en protection par confusion sexuelle doivent être mis en place

Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Sésie du pommier



Sésie du pommier adulte



Etat des lieux en parcelle :

- Nombre d'individus capturés
- stable

Analyses des risques :

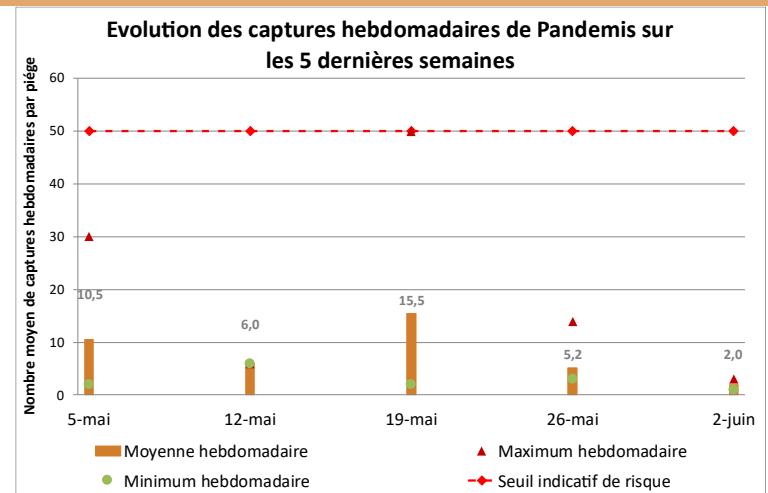
- Aucun dépassement du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques :

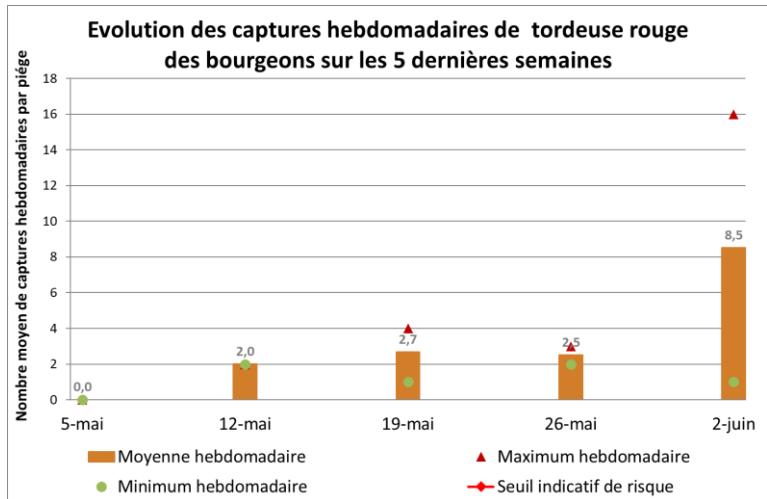
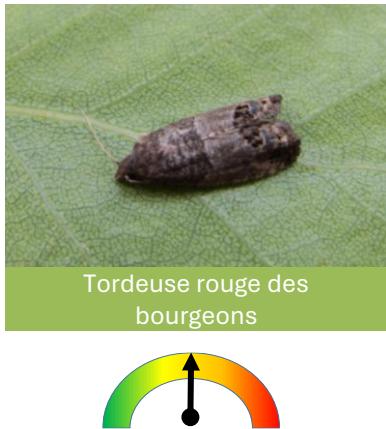
- Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures ;
- Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par FREDON Hauts-de-France, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Seuil indicatif de risque :

- 50 dépoilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles ;
- 200 à 400 dépoilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans.



Tordeuse rouge des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

- Augmentation de nombre d'individus observés en région, notamment dans l'Avesnois, l'Amiénois et le Lillois.
- Captures de 1 à 16 individus ;

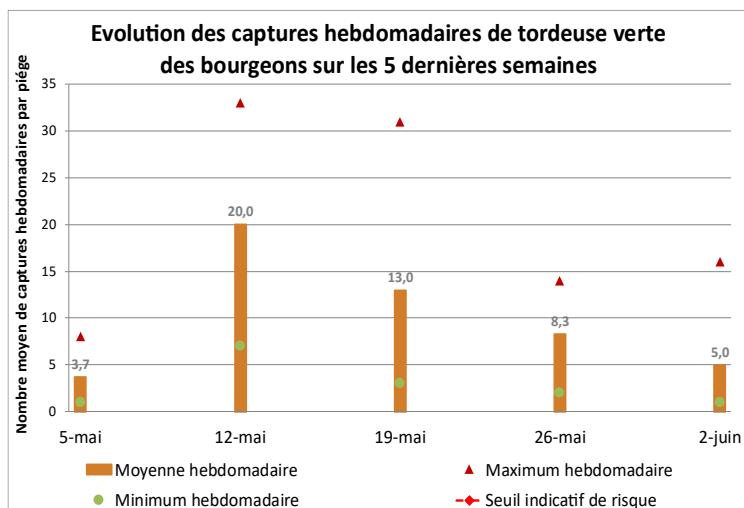
Analyses des risques :

- Faibles captures localement.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Tordeuse verte des bourgeons



Etat des lieux en parcelle :

- Plusieurs individus capturés dans l'Amiénois, le Compiégnois, l'Avesnois et le Lillois.
- Captures de 1 à 16 individus ;

Analyses des risques :

- Faibles captures localement.

Gestion des risques :

- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Seuil indicatif de risque tordeuses des bourgeons:

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.



Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Zeuzère



Zeuzère



Etat des lieux en parcelle :

- Quelques individus capturés dans l'Amiénois et l'Avesnois

Analyses des risques :

- Faibles captures localement.

Gestion des risques :

- Les diffuseurs doivent être mis en place dans les jours à venir pour les parcelles en protection par confusion sexuelle ;
- Les pièges à phéromone doivent être installés en parcelles.

Seuil indicatif de risque :

- 10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées sur 50 arbres

Cossus



Cossus gâte-bois



Etat des lieux en parcelle :

quelques individus observés dans le Lillois

Analyses des risques :

- Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit être mis en place.

Gestion des risques :

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

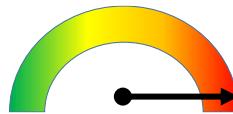
Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Pucerons



Pucerons cendrés



Etat des lieux en parcelle :

Observations de nombreux individus de pucerons cendrés, lanigères, galle rouge, mauves et verts.

Populations en fortes augmentations.

Fortes attaques de pucerons verts pucerons cendrés, lanigères.

Gestion des risques :

Dans le cadre de votre gestion, attention à bien **prendre en compte la présence de pollinisateurs**. Préférez **la fin de la floraison** avant de mettre en œuvre votre gestion. Vous pouvez consulter la note nationale Abeilles et Pollinisateurs via [ce lien](#).

Seuil indicatif de risque :

1% (base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant >



Résistance : L'association Puceron cendré – ACHEI est exposé à un risque de résistance.

Chenilles phytophages



Etat des lieux en parcelle :

- Des chenilles phytophages sont observées ainsi que des dégâts dans différents secteurs ;

Analyses des risques :

- Parmi les espèces observées, il peut être aperçu des arpenteuses comme la cheimatobie (*Operophtera brumata*), la tordeuse verte des bourgeons (*Hedyia nubifera*) ; les Hyponomeutes.
- Les **conditions climatiques douces** prévues par Météo France dans les jours à venir peuvent **favoriser les sorties des chenilles phytophages**.

Gestion des risques :

- Il est nécessaire de **suivre attentivement l'évolution des populations** ;
- Pensez à **raisonner globalement la situation** entre charançons et chenilles tout en préservant la faune auxiliaire déjà présente.

Crédit photographique FREDON Hauts-de-France



Chenille cheimatobie



Chenille de tordeuse verte des bourgeons

Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Tavelure



Etat des lieux en parcelle :

Fin des contaminations selon la modélisation.

Analyse des risques :

Dans les parcelles indemnes de taches, les risques de contaminations secondaires sont nuls.

En revanche, dans les parcelles avec taches issues des contaminations primaires, un risque de contaminations secondaires (repiquages) sera effectif à chaque nouvel épisode pluvieux jusque la récolte.

Gestion des risques :

Il convient désormais de réaliser des notations fines et précises en cette fin de période de contaminations primaires pour évaluer la situation en parcelles. L'objectif de ces notations sera d'apprécier (par groupe de sensibilités) la qualité de protection apportée lors des contaminations primaires.

Si aucune tache n'est observée, la protection pourra être levée sur les variétés concernées. En revanche, en cas de présence de taches une protection devra être apportée avant chaque épisode pluvieux annoncé.

Attention, au raisonnement de votre stratégie car la distance capable d'être parcourue par des conidies peut excéder 20m.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant



Résistance :

- L'association Tavelure – QoI-P de synthèse, SBIDM ou IDM (classe I), Anilinopyrimidines (AP) est exposé à un risque de résistance



Tavelure - Parcelles



Etat des lieux en parcelle :

- **Sortie de tache sur feuille** constatée au cours de la semaine passée dans les secteurs **Lillois, Compiégnois, Ourcqquois, Amiénois, Abbevillois** ;
- **Sortie de tache sur fruit** constatée au cours de la semaine passée dans l'**Amiénois**.

Credit photographique FREDON Hauts-de-France

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant



Résistance :

- L'association Tavelure – Qol-P de synthèse, SBIDM ou IDM (classe I), Anilinopyrimidines (AP) est exposé à un risque de résistance



Oïdium



Oïdium sur pousse



Etat des lieux en parcelle :

- Plusieurs contaminations sur pousses ont été constatées dans plusieurs secteurs (Lillois, Abbevillois, Arrageois, Amiénois et Avesnois).

Analyse des risques :

- Le seuil indicatif de risque est dépassé dans les secteurs observés.

Gestion des risques :

- Les conditions chaudes et les précipitations des dernières semaines ont favorisé la maladie ;
- Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure ;
- La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) semble la meilleure technique actuellement pour limiter les risques de diffusion au sein du verger.



Oïdium sur pousse

Seuil indicatif de risque :

- 5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

- Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage ;
- Retrouvez la liste des produits en cliquant sur le logo suivant :



Observations de nombreux auxiliaires : coccinelles adultes, araignées, punaises, chrysopes, syrphes et forficules dans différents secteurs.



Araignée prédatant une
chenille



Syrphe

- Les auxiliaires sont des atouts importants au sein d'un verger, ils permettent une lutte biologique et naturelle contre les différents ravageurs ([Lien vers fiche technique: Les Syrphes prédateurs de pucerons](#)).
- Les favoriser, c'est aider votre verger à être plus résilient face aux différents ravageurs.

Réseaux BSV arboriculture fruitière

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication **d'observateurs**.

Vous êtes producteur, conseiller ou technicien en Hauts de France ;

Vous observez régulièrement vos parcelles ;

Vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs :

Rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier d'une aide à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :

Axel BEAUCHAMP au 03.21.08.88.77

axel.beauchamp@fredon-hdf.fr

Ou

Martine DEGUETTE au 03.21.08.88.74

martine.deguette@fredon-hdf.fr

Informations pratiques

Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC :

[Portail | Ecophytopic](#)

Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques ».

Accès aux autres éditions du BSV

<http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

[http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/)

[productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/](#)

Prochain bulletin le **11 Juin**.

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto. Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : [Axel BEAUCHAMP](#) - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : [Martine DEGUETTE](#) - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : [Aurélie Albaut](#) - Chambre d'agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Axel Beauchamp](#) - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)